

DEMANDE D'AGRÈMENT 2023-2025

Liste des pièces du dossier de candidature à l'agrément Saveurs de l'Ain® :

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ D'UN PRODUIT À LA MARQUE SAVEURS DE L'AIN®,

- Fiche « Pré-requis pour candidater », à compléter et signer
- Bulletin d'engagement 2023-2025, à compléter et signer
- Fiche technique (selon votre cas) à compléter et signer : « producteur », « métier de bouche et entreprise artisanale de fabrication de produits du terroir », « restauration », « revendeur », « évènement »

Une question ? Besoin d'aide ?

AINTOURISME

Christophe FEILLENS

04 74 32 31 37

06 10 44 17 09

saveursdelain@aintourisme.com

Nelly GAY

04 74 32 38 63

n.gay@aintourisme.com

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

Frank MEUROU

04 74 45 56 52

06 85 16 21 44

frank.meurou@ain.chambagri.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN

Corine HEMERY

04 74 47 49 41

corine.hemery@cma-auvergnerhonealpes.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'AIN

Thierry TOLLON

04 74 32 13 00

t.tollon@ain.cci.fr

Fabienne RAYNAUD

04 74 32 13 00

f.raynaud@ain.cci.fr

Votre dossier de candidature est à envoyer par courrier ou par mail à :

Association SAVEURS DE L'AIN®

34 rue Général Delestraint - CS 90078

01002 Bourg-en-Bresse cedex

saveursdelain@aintourisme.com

LES ÉTAPES DU TRAITEMENT DE VOTRE CANDIDATURE :

- Réception de votre dossier de candidature entièrement complété et dûment signé
- Vérification de la conformité, avis technique et validation par le Comité d'Agrément Saveurs de l'Ain®
- Notification de la décision et envoi du «kit adhérent»